

## ÉLECTIONS COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE Unité Économique et Sociale

Le 22 octobre 2018

**MP Hygiène, PAPETERIE D'ANNONAY, MIRIBEL SAS, INDHY**  
**du 31 octobre 2018**

Le Tribunal d'Instance d'Annonay, dans son jugement du 5 juin 2018, a ordonné la création d'une unité économique et sociale (UES) concernant les 4 entreprises de la famille MIRIBEL et a validé la désignation du représentant syndical CGT.

Depuis ce jugement votre employeur a trouvé une autre organisation syndicale très « **docile** », la CFDT, afin de contrer la CGT et de l'empêcher de faire valoir vos droits.

Pour la première fois, vous allez pouvoir voter pour la CGT, seule organisation syndicale à défendre les salariés. Alors ne vous trompez pas de bulletin de vote, et le **31 octobre prochain : votez et faites voter CGT !**

### Élire vos représentants au CSE c'est quoi ? :

Les ordonnances, dites Macron, ont modifié la représentation du personnel en mettant en place une nouvelle instance, le Comité Social Économique (CSE), qui est censé remplacer les Délégués du Personnel, le Comité d'Entreprise et le Comité Hygiène Sécurité Condition de Travail.

Voter lors de ces prochaines élections, c'est donc vous donner les moyens d'élaborer collectivement vos revendications, de créer un espace de dialogue et de liberté dans l'entreprise et de régler les éventuels conflits avec votre hiérarchie.

C'est aussi vous donner les moyens de faire appliquer la Convention collective, de faire respecter le Code du travail, de défendre vos conditions de travail et de rémunération ainsi que votre déroulement de carrière.

Le Comité Social Économique a aussi des attributions politiques et économiques qui lui confère un droit de regard sur la gestion de l'entreprise et lui permet de désigner un expert indépendant afin de vérifier, aussi bien les comptes de l'instance que ceux de l'entreprise.

Le CSE gère également les deux budgets qui étaient confiés auparavant au CE :

- **les Œuvres Sociales**, qui représente 1% de la masse salariale de l'entreprise et permet d'avoir des activités sociales et culturelles, tel que des voyages, des billetteries à tarifs réduits dans les parcs d'attractions, des places de musées, de salles de spectacles, etc.
- **le budget de fonctionnement**, celui-ci permet au CSE de donner les moyens aux élus de travailler plus efficacement sur les dossiers, de se former, de se déplacer, etc.

Alors, faites confiance aux candidats de la CGT car ceux-ci s'engagent dès à présent à faire vivre cette nouvelle instance représentative que vous allez élire : **le Comité Social Économique**. Pour cela, **la CGT s'engage** à vous consulter le plus souvent possible afin de connaître vos attentes et vos préoccupations et à informer l'ensemble du personnel, par le biais de son Délégué Syndical, de toutes les avancées obtenues, notamment pour ce qui concerne les augmentations de salaires obtenues lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

## Pour défendre vos droits et en gagner de nouveaux Votez et faites voter **CGT !**